

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01764

Numéro SIREN : 811 174 200

Nom ou dénomination : 2P INTI

Ce dépôt a été enregistré le 14/06/2018 sous le numéro de dépôt 6416

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER

C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

2P INTI

38 rue des Troupes de Marines
le Bérange
34670 Baillargues

V/REF :

N/REF : 2015 B 1764 / 2018-B-6416

Le greffier du tribunal de commerce de Montpellier certifie qu'il a reçu le 14/06/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2016.

Rapport de gestion

Procès-verbal d'assemblée en date du 30/06/2017

Concernant la société

2P INTI

Société par actions simplifiée

38 rue des Troupes de Marines

le Bérange

34670 Baillargues

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-6416 le 14/06/2018

R.C.S. MONTPELLIER 811 174 200 (2015 B 1764)

Fait à MONTPELLIER le 14/06/2018,

LE GREFFIER



15B1764

14 JUIN 2018

128646

RM AUDIT
& EXPERTISE



2P INTI

Numéro SIRET : 81117420000014
Code APE : 3511Z

38 RUE DES TROUPES DE MARINES
LE BERANGE
34670 BAILLARGUES

COMPTES ANNUELS du 01/01/2016 au 31/12/2016

certifié conforme
à l'original, le Président

RM AUDIT & EXPERTISES - inscrit au tableau de l'ordre des experts comptables de Montpellier - SARL Au Capital de 100 000 €
N° SIRET : 800 892 432 000 25 - RCS MONTPELLIER : 800 892 432 - Adresse : 84, Rue Maurice Besset, 34080 MONTPELLIER
Téléphone : 04.48.20.04.20 - Télécopie : 04.48.20.04.17 - Mail : r.morales@rm-audit-expertises.fr

Grégory PAPIER

SOMMAIRE

Bilan et Resultat Simplifie	2
Soldes intermédiaires de gestion	4
Liasse fiscale	6

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise 2P INTI pour l'exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 10 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	375 323,63 Euros
chiffre d'affaires	42 904,92 Euros
résultat net comptable	6 997,62 Euros

Fait à MONTPELLIER
Le 15/03/2017

Signature de l'Expert Comptable

MORALES Romain



BILAN ET RESULTAT SIMPLIFIE

2P INTI

BILAN SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2015 (07 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	344 549	14 327	330 222	87,98	151 200	58,65
Immobilisations financières						
ACTIF IMMOBILISÉ	344 549	14 327	330 222	87,98	151 200	58,65
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	11 405		11 405	3,04		
Autres créances	554		554	0,15	33 435	15,18
Valeurs mobilières de placement						
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	33 144		33 144	8,83	35 620	16,17
Caisse						
Charges constatées d'avance						
ACTIF CIRCULANT	45 102		45 102	12,02	69 055	31,35
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	389 651	14 327	375 324	100,00	220 255	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (07 mois)	
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)	1 000	0,27	1 000	0,45
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-7 948	-2,11		
Résultat de l'exercice	6 998	1,86	-7 948	-3,60
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	50	0,01	-6 948	-3,14
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées	334 483	89,12		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 144	0,84	8 865	4,02
Autres dettes	37 647	10,03	218 338	99,13
Produits constatés d'avance				
DETTES	375 274	99,99	227 203	103,15
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	375 324	100,00	220 255	100,00

certifié conforme
à l'original, le Président



2P INTI

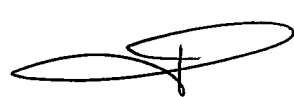
COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (07 mois)		Variation absolue (12 / 07)	%
	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises Production vendue biens Production vendue services		42 905	100,00			42 905	NS
Chiffres d'Affaires Nets		42 905	100,00			42 905	NS
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation reçues Autres produits		0	0,00	0			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.		42 905	100,00	0		42 905	NS
Achats de marchandises (y compris droits de douane) Variation de stock (marchandises) Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock (matières premières et autres approv.) Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Rémunérations du personnel Charges sociales Dotations aux amortissements Dotations aux provisions Autres charges		10 765 1 047 14 327 0	25,09 2,44 33,39 0,00	6 884 1 065 7 949		3 881 -18 18 190	56,38 -1,68 228,83
Total des charges d'exploitation		26 139	60,92	7 949		18 190	NS
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		16 766	39,08	-7 948		24 714	310,95
Produits financiers Produits exceptionnels Charges financières Charges exceptionnelles		9 768	22,77			9 768	NS
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS		6 998	16,31	-7 948		14 946	188,05
Participation des salariés Impôts sur les bénéfices							
Total des Produits		42 905	100,00	0		42 905	NS
Total des Charges		35 908	83,69	7 949		27 959	351,73
RÉSULTAT NET		6 998	16,31	-7 948		14 946	188,05
		<i>Bénéfice</i>		<i>Perte</i>			
Dont Crédit-bail mobilier							
Dont Crédit-bail immobilier							

certifié conforme
à l'original, le
Président



SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2015 (07 mois)	Variation	%
Ventes de marchandises				
- Coût direct d'achat				
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)				
Taux de marge commerciale	%	%		
+ Production vendue	42 905		42 905	N/S
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	42 905		42 905	N/S
- Matières premières et approvisionnements consommés				
- Sous-traitance directe	1 599		1 599	N/S
Marge brute sur production (II)	41 306		41 306	N/S
Taux de marge brute sur production	96,27 %	%		
Marge brute globale (I + II)	41 306		41 306	N/S
Taux de marge brute globale	96,27 %	%		
- Services extérieurs et autres charges externes	9 166	6 884	2 282	33,15
Valeur ajoutée produite	32 140	-6 884	39 024	566,88
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	74,91 %	%		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	1 047	1 065	- 18	-1,69
- Salaires et traitements				
- Charges sociales				
Excédent brut d'exploitation	31 093	-7 949	39 042	491,16
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	72,47 %	%		
+ Reprise sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	14 327		14 327	N/S
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	0	0		
- Autres charges de gestion courante	0			
+ Transfert de charges d'exploitation				
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	16 766	-7 948	24 714	310,95
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	39,08 %	%		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés				
+ Reprises sur provisions financières				

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2015 (07 mois)	Variation	%
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	9 768		9 768	N/S
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	6 998	-7 948	14 946	188,05
Résultat courant / chiffre d'affaires	16,31 %	%		
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel				
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices				
Résultat net Comptable	6 998	-7 948	14 946	188,05
Résultat net / chiffre d'affaires	16,31 %	%		

certifié conforme

l'original, le Président



LIASSE FISCALE

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFR N° 2033 A-SD 2017

Désignation de l'entreprise 2P INTI				Néant ☐	
Adresse de l'entreprise 38 RUE DES TROUPES DE MARINES LE BERANGE 34670 BAILLARGUES					
SIREN 8 1 1 1 7 4 2 0 0					
Durée de l'exercice en nombre de mois 12				Durée de l'exercice précédent 07	
Exercice N clos le 31/12/2016					
		Brut		Amortissements-Provisions	
		1		2	
		Net		3	
ACTIF					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012	
	Fonds commercial *				
	Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *	028	344 549	030	14 327
	Immobilisations financières * (1)	040		042	
Total I (5)		044	344 549	046	14 327
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés *	068	11 405	070	11 405
	Autres * (3)	072	554	074	554
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	33 144	086	33 144
	Charges constatées d'avance *	092		094	
Total II		096	45 102	098	45 102
Total général (I+II)		110	389 651	112	14 327
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		122	1 000
	Écarts de réévaluation	124		126	
	Réserve légale	128		130	
	Réserves réglementées *	132		134	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	136		138	
	Report à nouveau	140		142	(7 948)
	Résultat de l'exercice	144		146	6 998
	Provisions réglementées	148		150	
	Total I	152		154	50
	Provisions pour risques et charges	156		158	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	160		162	334 483
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		166	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	168		170	3 144
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	172	37 647	174	37 647
	Produits constatés d'avance	176		178	
Total III		180		182	375 274
Total général (I + II + III)		184		186	375 324
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	199
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	198		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	200

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

certifié conforme à l'original, le Président



15 B1764
14 JUIN 2018

186416

2P INTI

S.A.S. au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 38 RUE DES TROUPES DE MARINES
LE BERANGE
34670 BAILLARGUES
R.C.S :

Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2016

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31/12/2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **42 904,92 Euros** contre **0 Euros** au titre de l'exercice précédent.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **26 139,22 Euros** pour l'exercice, contre **7 948,58 Euros** pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **10 765,10 Euros** au 31/12/2016 contre **6 883,58 Euros** pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **1 046,80 Euros** au 31/12/2016 contre **1 065,00 Euros** pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **0 Euros** au 31/12/2016 contre **0 Euros** pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **0 Euros** au 31/12/2016 et **0 Euros** pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **14 327,00 Euros** au 31/12/2016 contre **0 Euros** pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **-9 768,48 Euros**, contre **0 Euros** pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **0 Euros** au 31/12/2016, contre **0 Euros** au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **6 997,62 Euros** contre une perte de **-7 948,12 Euros** au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Des contrats ont été signés avec la société ARKOLIA ENERGIES dans le but de faire construire de nouvelles centrales solaires qui devront être mises en service au cours du semestre 2 de l'exercice 2017.

GP

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 302 <i>septies</i> A du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		2P INTI		Néant ☐	
A – RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		Exercice N clos le	
				018		13/11/2017	
PRODUITS D'EXPLOITATION	200	210					
	215	214	42 905				
	217	218					
	222						
	224						
	226						
CHARGES D'EXPLOITATION	230						
	232		42 905				
	234						
	236						
	238						
	240						
	242		10 765				
	244		1 047				
	250						
	252						
	254		14 327				
	256						
258							
260							
262							
264		26 139					
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							
270		16 766					
272							
274		9 768					
276							
278							
280							
282							
284							
286							
288							
290							
292							
294							
296							
298							
300							
302							
304							
306							
308							
310		6 998					
B – RÉSULTAT FISCAL							
312		6 998					
314							
Régularisations	316						
	318						
	320						
	322						
	324						
	326						
	328						
	330						
	332						
	334						
Déductions	336						
	338						
	340						
	342						
	344						
	346						
	348						
	350						
	352						
	354						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS							
356		6 998					
358							
360		6 998					
362							
364							
366							
368							
370							
372							

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

collé carbone à l'original, le Président

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-CSD 2017

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : 2P INTI Néant ☐

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406		
	Autres	410	412	414	416		
Immobilisations corporelles	Terreins	420	422	424	426		
	Constructions	430	432	434	436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	344 549	446	344 549	
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456		
	Matériel de transport	460	462	464	466		
	Autres immobilisations corporelles	470	151 200	472	151 200	476	
	Immobilisations financières	480	482	484	486		
TOTAL		490	151 200	492	344 549	496	344 549

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500	502	504	506		
	Terreins	510	512	514	516		
	Constructions	520	522	524	526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	14 327	536	14 327	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546		
	Matériel de transport	550	552	554	556		
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566		
TOTAL		570	572	14 327	574	576	14 327

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 15 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
Nature des immobilisations cédées, virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values		
					Court terme *	Long terme	
						19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
TOTAL	578	580	582	584	586	587	589
		Plus-values taxables à 19 % ⑨	579	Régularisations	590	593	595
Résultat net de la cession et de la sous-cession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 <i>terdecies</i>)						591	
TOTAL					596	597	599

SAGE Expert-comptable Janvier 2017 : Etat préparatoire

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

certifié conforme
l'original, Le Président

DGFIP N° 2033-D-SD 2017

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : 2P INTI				Néant ☐			
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
A. NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607		
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616		
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636		
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646		
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656		
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666		
TOTAL		680	682	684	686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises				
Immob. incorporelles	700	705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710	715			2		
Constructions	720	725			3		
Inst. techniques mat. et outillage	730	735			4		
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745			5		
Matériel de transport	750	755			6		
Autres immobilisations corporelles	760	765			7		
TOTAL	770	775			TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 730		
II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	7 948	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995	
Déficits imputés		983	6 998	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996	
Déficits reportables		984	950	IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA			
Déficits de l'exercice		860		Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice		129	
Total des déficits restant à reporter		870	951	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)			
						800	
VI DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives						351	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *						350	
N° du centre de gestion agréé						353	
Montant de la TVA collectée						374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	2 087
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						395	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

certifié conforme
à l'original,
Le Président

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES		N° 2065-SD 2017	
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			
Exercice ouvert le 01/01/2016 et clos le 31/12/2016		Régime simplifié d'imposition ☒ Régime réel normal ☐	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-1-1 quinquies C), cocher la case			
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-1-2 quinquies C), cocher la case			
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société		Adresse du siège social	
2P INTI 38 RUE DES TROUPES DE MARINES LE BERANGE 34670 BAILLARGUES			
SIRET 8 1 1 1 7 4 2 0 0 0 0 0 1 4		Matière :	
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
Production d'électricité			
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33 1/3%	
		Bénéfice imposable à 15%	
		Déficit	
2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%	
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
		PV à long terme imposables à 0%	
		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes	
		Zone franche urbaine	
		Pôle de compétitivité	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	
		Autres dispositifs	
		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐ dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☒			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr			
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr .			
Nom et adresse du professionnel de expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :	
MORALES Romain			
11 RUE MONSIEUR DEJEU			
41000 MONTPELLIER		Tél: 0466100410	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :		Identité du déclarant :	
N° d'agrément du CGA :		Date 15/03/2017	
		Lieu BAILLARGUES	
		Qualité et nom du signataire: MORALES ROMAIN	
		Signature	
		Président	
Tél:			

MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

certifié conforme à l'original, le Président



15B1764

14 JUIN 2018

18B6416

2P INTI

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 000,00 Euros

Siège social : 38 RUE DES TROUPES DE MARINES

LE BERANGE

34670 BAILLARGUES

R.C.S. :

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2017

Le 30/06/2017,
à 10h,

Les associés de la société **2P INTI**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur GREGOIRE PAPION, préside la séance en qualité de Président.

Le Président constate que les associés présents ou représentés remplissent les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion du Président ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 ;
- le rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2016, et quitus au Président,
- Affectation des résultats,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du Président,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

G

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 lesquels font apparaître un bénéfice de 6 997,62 Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016 faisant ressortir un bénéfice de 6 997,62 Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de -7 948,12 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à -950,50 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de -950,50 Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 6 997,62 Euros. Il passera ainsi de -7 948,12 Euros, à la somme de -950,50 Euros après affectation.

Nous vous précisons que, du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres est toujours inférieur à la moitié du capital social, et qu'il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248, al.1 du Code de commerce, de statuer en Assemblée Générale Extraordinaire, s'il y a lieu à dissolution anticipée ou non de la société, dans un délai de quatre mois à compter de la présente Assemblée.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

GP

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La société va continuer d'exploiter ses centrales. La société devrait acheter et exploiter de nouvelles centrales solaires.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société ne procède pas à des travaux de recherche et de développement.

ACTIVITES DES FILIALES

Notre société ne détient aucune filiale.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

S'agissant des filiales et participations, nous vous rappelons que la société ne détient aucune filiale.

PRISES DE PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice écoulé notre société n'a pris aucune participation.

PRISES DE CONTROLE

Au cours de l'exercice écoulé notre société n'a pris le contrôle d'aucune société.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de 344 548,57 Euros, les amortissements et provisions correspondants de 14 327,00 Euros, soit un montant net de 330 221,57 Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de 151 200,00 Euros.
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à 0 Euros, contre 0 Euros pour l'exercice précédent.
- Les créances et disponibilités nettes sont de 45 102,06 Euros, contre 69 055,00 Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à 49,50 Euros, contre -6 948,12 Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à 375 274,13 Euros contre 227 203,12 Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à 42 905,32 Euros au 31/12/2016, contre 0,46 Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à 16 766,10 Euros, contre -7 948,12 Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le 31/12/2016 fait ressortir un bénéfice de 6 997,62 Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de -7 948,12 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à -950,50 Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 6 997,62 Euros. Il passera ainsi de -7 948,12 Euros, à la somme de -950,50 Euros après affectation.

Nous vous précisons que, du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres est toujours inférieur à la moitié du capital social, et qu'il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, de statuer s'il y a lieu à dissolution anticipée de la société, dans un délai de quatre mois à compter de la présente Assemblée.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

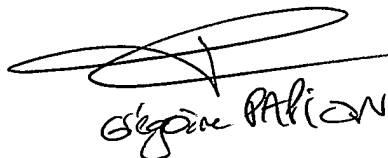
Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce. Nous vous précisons qu'aucune convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à BAILLARGUES
Le 14/06/2017

Le Président

certifié conforme à l'original, le Président


Régine ALLION

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

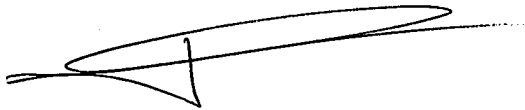
Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Le Président

certifié conforme à l'original, Le Président



Grégoire PAPICU

2P INTI

S.A.S. au capital de 1 000,00 Euros

Siège social : 38 RUE DES TROUPES DE MARINES

LE BERANGE

34670 BAILLARGUES

R.C.S. : Montpellier 811174200

FEUILLE DE PRESENCE
à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
du 30/06/2017

Associés Noms, Prénom & Adresses	Parts	Voix	Mandataires	Signatures
GREGOIRE PAPION 38 RUE DES TROUPES DE MARINES LE BERANGE 34670 BAILLARGUES	500	500		
SIMON POUET 45 RUE DES AMANDIERS 31270 FROUZINS	500	500		
TOTAL	1000	1000		

Sur les 1000 parts sociales composant le capital social.

La feuille de présence fait apparaître que 2 associés sont présents ou représentés, et totalisent 1000 parts ayant droit de vote, auxquelles sont attachées 1000 voix.

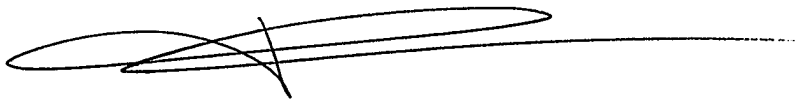
A la présente sont annexés :

- pouvoirs
- formulaire de vote par correspondance.

Certifié sincère et véritable.

Le Président

Grégoire PAPION



2P INTI

S.A.S. au capital de 1 000,00 Euros

Siège social : 38 RUE DES TROUPES DE MARINES
LE BERANGE
34670 BAILLARGUES

R.C.S : Montpellier 811174200

GREGOIRE PAPION

38 RUE DES TROUPES DE MARINES
LE BERANGE
34670 BAILLARGUES

Le 15/06/2017

Objet : Approbation des comptes annuels,
Convocation à l'Assemblée Générale des associés

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'Assemblée Générale Ordinaire de notre société se tiendra le 30/06/2017 à 10h, au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2016, et quitus au Président,
- Affectation des résultats,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Questions diverses.

Tout associé a le droit d'assister personnellement à cette Assemblée ou de s'y faire représenter par un autre associé ou par son conjoint ou de voter par correspondance.

Des formules de pouvoir sont à la disposition des associés au siège social.

Un formulaire de vote par correspondance sera remis ou adressé aux associés qui en feront la demande par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à la société au plus tard six jours avant la date de l'Assemblée.

Pour être pris en compte, les formulaires de vote par correspondance, complétés et signés, devront parvenir au siège social trois jours au moins avant la date de l'Assemblée.

En application des dispositions légales et réglementaires, vous trouverez ci-joint :

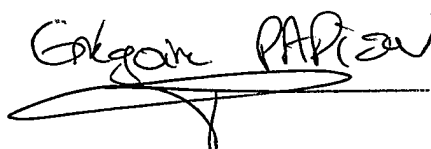
- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016,
- Le rapport de gestion du Président,
- Le rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce,
- Le texte des résolutions proposées.

Conformément à la réglementation, l'inventaire est tenu à votre disposition au siège social.

Vous avez la faculté de poser par écrit toutes questions auxquelles nous vous répondrons au cours de l'Assemblée Générale.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président



2P INTI

S.A.S. au capital de 1 000,00 Euros

Siège social : 38 RUE DES TROUPES DE MARINES

LE BERANGE

34670 BAILLARGUES

R.C.S : Montpellier 811174200

SIMON POUET

45 RUE DES AMANDIERS

31270 FROUZINS

Le 15/06/2017

Objet : Approbation des comptes annuels,
Convocation à l'Assemblée Générale des associés

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'Assemblée Générale Ordinaire de notre société se tiendra le 30/06/2017 à 10h, au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2016, et quitus au Président,
- Affectation des résultats,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L-227-10 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Questions diverses.

Tout associé a le droit d'assister personnellement à cette Assemblée ou de s'y faire représenter par un autre associé ou par son conjoint ou de voter par correspondance.

Des formules de pouvoir sont à la disposition des associés au siège social.

Un formulaire de vote par correspondance sera remis ou adressé aux associés qui en feront la demande par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à la société au plus tard six jours avant la date de l'Assemblée.

Pour être pris en compte, les formulaires de vote par correspondance, complétés et signés, devront parvenir au siège social trois jours au moins avant la date de l'Assemblée.

En application des dispositions légales et réglementaires, vous trouverez ci-joint :

- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016,
- Le rapport de gestion du Président,
- Le rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce,
- Le texte des résolutions proposées.

Conformément à la réglementation, l'inventaire est tenu à votre disposition au siège social.

Vous avez la faculté de poser par écrit toutes questions auxquelles nous vous répondrons au cours de l'Assemblée Générale.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président

Grégory PAPIEU

